

**SAPUTO ANNONCE LE RENOUELEMENT DE SON PROGRAMME DE RACHAT  
DANS LE COURS NORMAL DES ACTIVITÉS**

(Montréal, le 12 novembre 2015) – Saputo inc. (« **Saputo** » ou la « **Société** ») (TSX : SAP) a annoncé aujourd'hui qu'elle a reçu l'autorisation de la Bourse de Toronto (« **TSX** ») pour renouveler son programme de rachat dans le cours normal des activités (« **programme de rachat** »), afin de racheter, à des fins d'annulation, un maximum de 19 547 976 actions ordinaires (« **actions ordinaires** »), ce qui représente environ 5 % de ses 392 234 522 actions ordinaires émises et en circulation au 3 novembre 2015.

Le programme de rachat sera réalisé conformément à la réglementation en vigueur durant la période commençant le 17 novembre 2015 et se terminant au plus tard le 16 novembre 2016, au moyen de transactions sur le marché libre par l'intermédiaire de la TSX ou par tout autre moyen pouvant être autorisé par la TSX ou un organisme de réglementation des valeurs mobilières, soit, notamment, au moyen de conventions de gré à gré conclues aux termes d'une dispense de l'offre publique de rachat délivrée par un organisme de réglementation des valeurs mobilières au Canada. La contrepartie en espèces qui sera versée par la Société pour toute action ordinaire rachetée sur le marché libre en vertu du programme de rachat correspondra au cours du marché des actions ordinaires au moment de l'achat, ou à tout autre prix que la TSX peut autoriser. Les achats effectués au moyen de conventions de gré à gré seraient à un prix inférieur au cours du marché en vigueur des actions ordinaires au moment de l'achat, comme le prévoit la dispense pertinente. Pendant les six mois de calendrier terminés le 31 octobre 2015, la moyenne quotidienne des opérations réalisées sur les actions ordinaires de Saputo a été de 469 574 actions. Par conséquent, la Société est autorisée à racheter, au moyen de transactions sur le marché libre, sur tout jour de bourse, jusqu'à 117 393 actions ordinaires, ce qui représente 25 % de la moyenne quotidienne des opérations réalisées sur les actions ordinaires émises et en circulation. De plus, Saputo pourra, une fois par semaine, faire un achat de bloc (tel que défini dans le Guide à l'intention des sociétés de la TSX) d'actions ordinaires dont des initiés de la Société n'ont pas la propriété directe ou indirecte, conformément aux règles de la TSX. Les actions ordinaires rachetées dans le cadre du programme de rachat seront annulées.

En vertu du programme de rachat, Saputo a mis en place un régime de rachat automatique (« **régime automatique** »). Le régime automatique permet à la Société d'établir des instructions standards à l'égard de la façon dont les actions ordinaires peuvent être rachetées sur le marché libre au cours des périodes de restriction sur les transactions qu'elle s'impose. Le régime automatique entrera en vigueur le 17 novembre 2015 et devrait se terminer simultanément au programme de rachat. Il constitue un régime automatique pour les fins des lois canadiennes applicables en valeurs mobilières, et a été préalablement approuvé par la TSX.

Au cours des 12 derniers mois, Saputo a racheté 800 000 de ses actions ordinaires dans le cadre du programme de rachat qui a été mis en place en novembre 2014 au moyen d'une convention de gré à gré conclue aux termes d'une dispense de l'offre publique de rachat délivrée par un organisme de réglementation des valeurs mobilières, à un prix moyen de 29,56 \$ par action, pour une contrepartie totale de 23 648 000 \$.

La Société est d'avis que l'achat de ses propres actions peut, selon les circonstances, représenter un investissement responsable des fonds disponibles.

**MISE EN GARDE CONCERNANT LES ÉNONCÉS PROSPECTIFS**

Le présent communiqué contient des énoncés prospectifs au sens de la législation en valeurs mobilières. Ces énoncés sont fondés, entre autres, sur les hypothèses, les attentes, les estimations, les objectifs, les projets et les intentions de Saputo à la date des présentes, en ce qui concerne les revenus et les charges prévus, l'environnement économique, industriel, concurrentiel et réglementaire dans lequel la Société exerce ses activités ou qui serait susceptible d'avoir une incidence sur ses activités, sa capacité à attirer et à conserver des clients et des consommateurs, ainsi que la disponibilité et le coût du lait et des autres matières premières et l'approvisionnement en énergie, ses charges d'exploitation et le prix de ses produits finis sur les différents marchés où elle exerce ses activités.

Ces énoncés prospectifs portent notamment sur les objectifs à court et à moyen terme de la Société, ses perspectives, ses projets commerciaux et ses stratégies pour atteindre ces objectifs, ainsi que sur ses convictions, ses projets, ses objectifs et ses attentes. Les énoncés prospectifs se reconnaissent à l'emploi de termes comme « pouvoir », « devoir », « croire », « prévoir », « planifier », « s'attendre à », « avoir l'intention de », « anticiper », « estimer », « projeter », « objectif », « continuer », « proposer », « cibler » ou « viser » à la forme affirmative ou négative, à l'emploi du conditionnel ou du futur, et à l'emploi d'autres termes semblables.

De par leur nature, les énoncés prospectifs sont exposés à un certain nombre de risques et d'incertitudes. Les résultats réels peuvent être très différents des conclusions ou des prévisions données dans ces énoncés prospectifs. Par conséquent, la Société ne peut garantir que les énoncés prospectifs se réaliseront. Les hypothèses, les attentes et les estimations qui ont servi à la préparation des énoncés prospectifs et les risques qui pourraient entraîner un écart important entre les résultats réels et les attentes actuelles sont exposés dans les documents de la Société déposés auprès des autorités canadiennes en valeurs mobilières, notamment à la rubrique « Risques et incertitudes » du rapport de gestion figurant au rapport annuel 2015 de la Société.

Les énoncés prospectifs sont fondés sur les estimations, les attentes et les hypothèses actuelles de la direction, que cette dernière estime raisonnables à la date des présentes, et par conséquent, sont sujets à changement par la suite. Vous ne devez pas accorder une importance indue à ces énoncés ni vous y fier à une autre date.

À moins que la législation en valeurs mobilières l'exige, Saputo ne s'engage nullement à mettre à jour ou à réviser ces énoncés prospectifs, verbaux ou écrits, qu'elle peut faire ou qui peuvent être faits, pour son compte, à l'occasion, à la suite d'une nouvelle information, d'événements à venir ou autrement.

#### **À propos de Saputo**

Saputo produit, met en marché et distribue une vaste gamme de produits de la meilleure qualité, notamment du fromage, du lait nature, des produits laitiers et de la crème ayant une durée de conservation prolongée, des produits de culture bactérienne et des ingrédients laitiers. Saputo est parmi les dix plus grands transformateurs laitiers au monde, le plus important fabricant de fromage et le plus grand transformateur de lait nature et de crème au Canada, le troisième plus important transformateur laitier en Argentine et le quatrième plus important en Australie. Aux États-Unis, la Société est l'un des trois plus grands producteurs de fromage et l'un des plus grands producteurs de produits laitiers ayant une durée de conservation prolongée et de culture bactérienne. Nos produits sont vendus dans plusieurs pays sous des marques reconnues comme *Saputo*, *Alexis de Portneuf*, *Armstrong*, *Bari*, *Baxter*, *Black Creek*, *Chevrai*, *COON*, *Cracker Barrel\**, *Dairyland*, *DairyStar*, *Dragone*, *DuVillage 1860*, *Friendship*, *Frigo Cheese Heads*, *Great Midwest*, *Kingsey*, *La Paulina*, *Milk2Go/Lait's Go*, *Mil Lel*, *Neilson*, *Nutralait*, *Organic Creamery*, *Ricrem*, *Salemville*, *Scotsburn\**, *Stella*, *Sungold*, *Treasure Cave*, *Wholesome Goat* et *Woolwich Dairy*. Saputo inc. est une société publique et ses actions sont cotées à la Bourse de Toronto sous le symbole « SAP ».

\*Marque de commerce utilisée sous licence.

#### **Relations médias et relations investisseurs**

Sandy Vassiadis  
Directrice, Communications corporatives  
514-328-3347